



Annonce

Chargé(e) de clientèle en gestion locative (F/H)

- **Type de contrat :** CDI
- **Temps de travail :** Temps plein
- **Lieu :** Poissy (78)

L'entreprise

Gestionnaire de près de 30 résidences en Ile-de-France à destination des étudiants, jeunes actifs et personnes âgées l'AGEFO apporte des solutions de logement adaptées aux besoins spécifiques de ses locataires, avec une attention particulière portée à la qualité de service et à l'accompagnement de ses résidents.

Description du poste

Actuellement en phase d'expansion, l'AGEFO recherche son/sa futur(e) chargé(e) de clientèle en gestion locative pour le pôle de Versailles/Saint-Germain-En-Laye.

Sous l'autorité du Responsable de la Responsable de Pôle et de son Adjointe, vous serez l'interlocuteur(trice) de référence des locataires. Ainsi, vous serez amené(e) à travailler sur les missions suivantes :

- **Action commerciale** : recherche de prospects ; suivi du portefeuille des disponibilités ; organisation des visites ; constitution des dossiers de candidatures et préparation des commissions d'attribution ; tenue de statistiques d'occupation.

- **Gestion locative** : gestion des baux ; gestion des entrées/sorties ; gestion des états des lieux ; quittancement ; recouvrement.

- **Gestion administrative** du pôle et mise en œuvre du projet social (accompagnement du parcours locatif).

Gestion d'un portefeuille de 223 logements environ situés sur la commune de Saint-Germain-En-Laye.

Profil recherché

Idéalement titulaire d'un diplôme Bac+2 dans le secteur de l'immobilier (ou équivalent), vous disposez déjà d'une première expérience en gestion locative et/ou en commercialisation immobilière, idéalement acquise dans le secteur du logement social.

Vous maîtrisez les outils bureautiques et faites preuve d'autonomie et de rigueur professionnelle. Organisé(e) et polyvalent(e), vos qualités relationnelles et rédactionnelles ne sont plus à démontrer.

Vous aimez travailler en équipe.

La pratique de l'anglais est un plus.

Caractéristiques du poste

- ⇒ Horaires : du lundi au vendredi 9h-17h dont 30 min de pause déjeuner.
- ⇒ Avantages salariaux :
 - Tickets restaurant.
 - RTT : 15 jours par an dont 3 imposés par l'employeur.
 - Intéressement versé en fonction des résultats annuels de l'entreprise dans le cadre d'une convention.
 - 13^{ème} mois.
 - Prime de vacances.
 - Retraite supplémentaire prise en charge par l'employeur.

Pour postuler

Envoyez votre candidature à recrutement@agefo.fr.